Plan financier

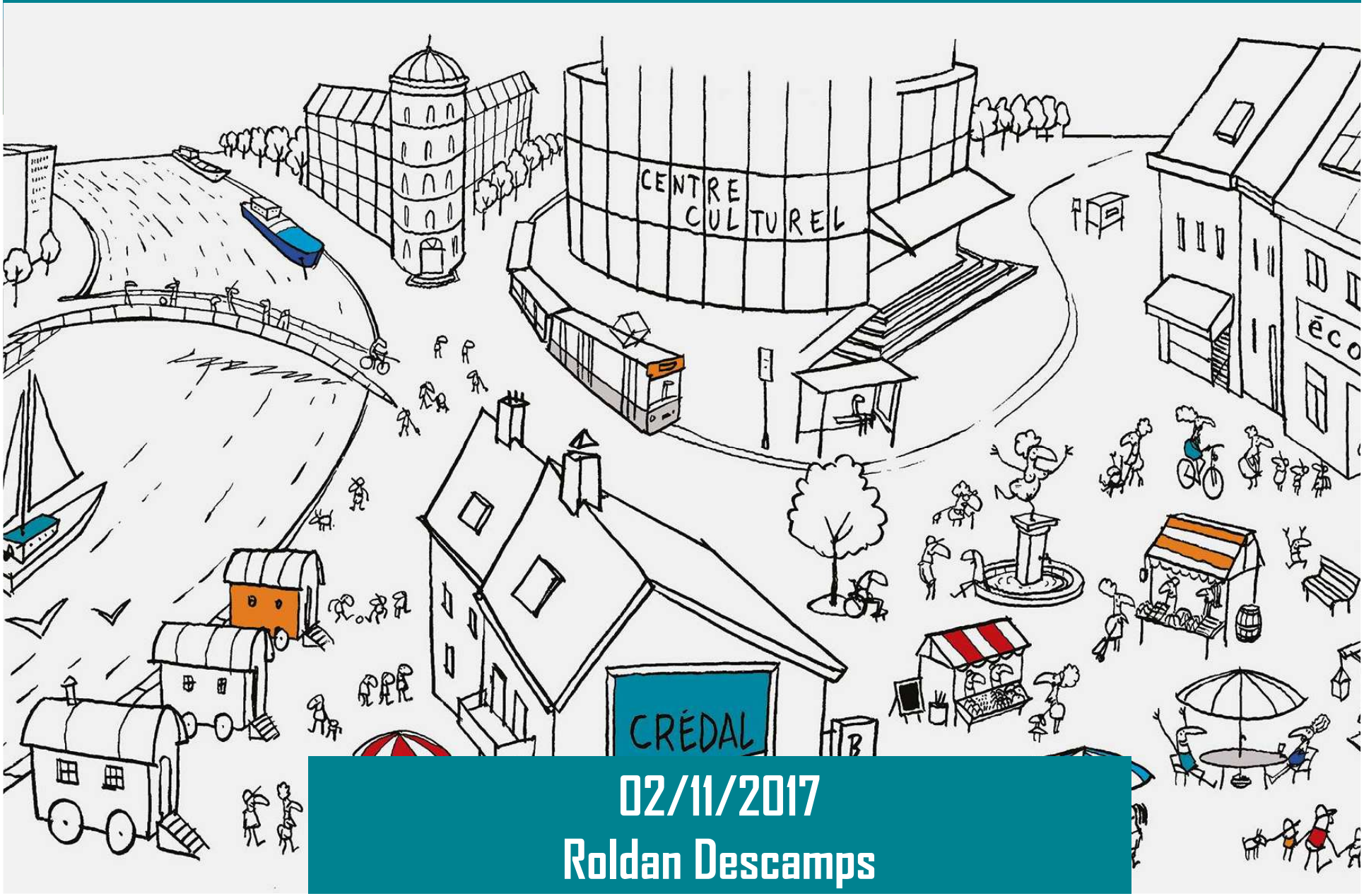

02/11/2017

Roldan Descamps

Au programme

OBJECTIFS :

- Vous expliquer les **notions clés** d'un plan financier
- Vous aider à transformer vos **hypothèses en chiffres**
- Vous fournir des **outils** et une aide dans votre réflexion

Mais avant…

- Quelles sont vos peurs, vos appréhensions ?

Quelques présupposés…

… à analyser

- *« Un plan financier c'est compliqué à réaliser. Il faut une formation en comptabilité pour y parvenir »*

Qu’est-ce qu’un Plan Financier ?

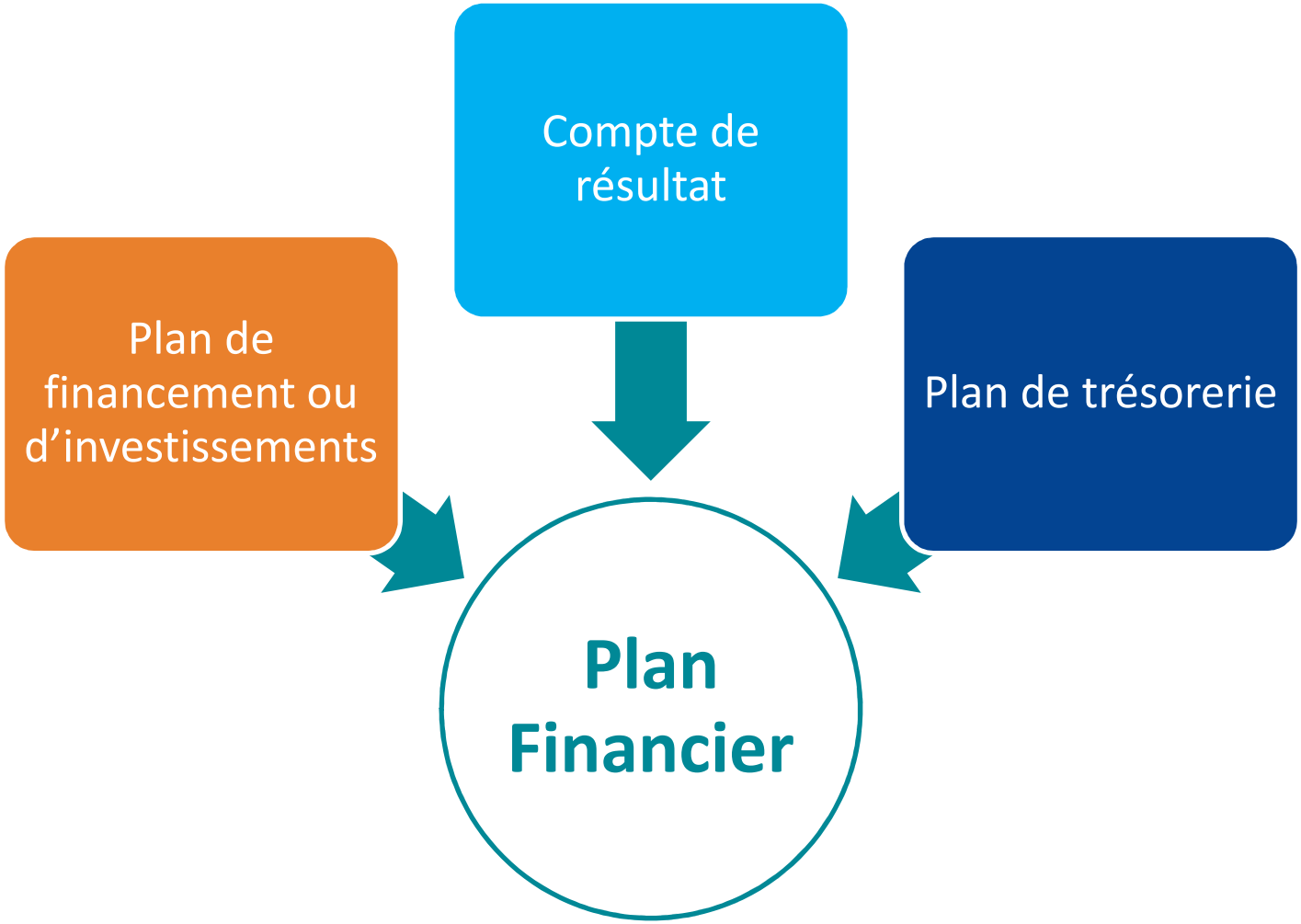

À quoi sert-il ?

- **Outil de prévision :** De quoi aurai-je besoin, comment vais-je le financer ?
- **Outil de communication :** Convaincre les investisseurs que mon projet va leur rapporter.
- **Outil de gestion :** Planifier les paiements, faire le point régulièrement et s'adapter si nécessaire.

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

À quoi sert-il ?

- **Evaluer la rentabilité / viabilité / durabilité du projet d'entreprise**
- **Comment?**
  - En vous expliquant les notions clés d'un compte de résultats
  - En vous aidant à réfléchir aux hypothèses que vous devrez poser

Qu’est-ce qu’un Plan Financier ?

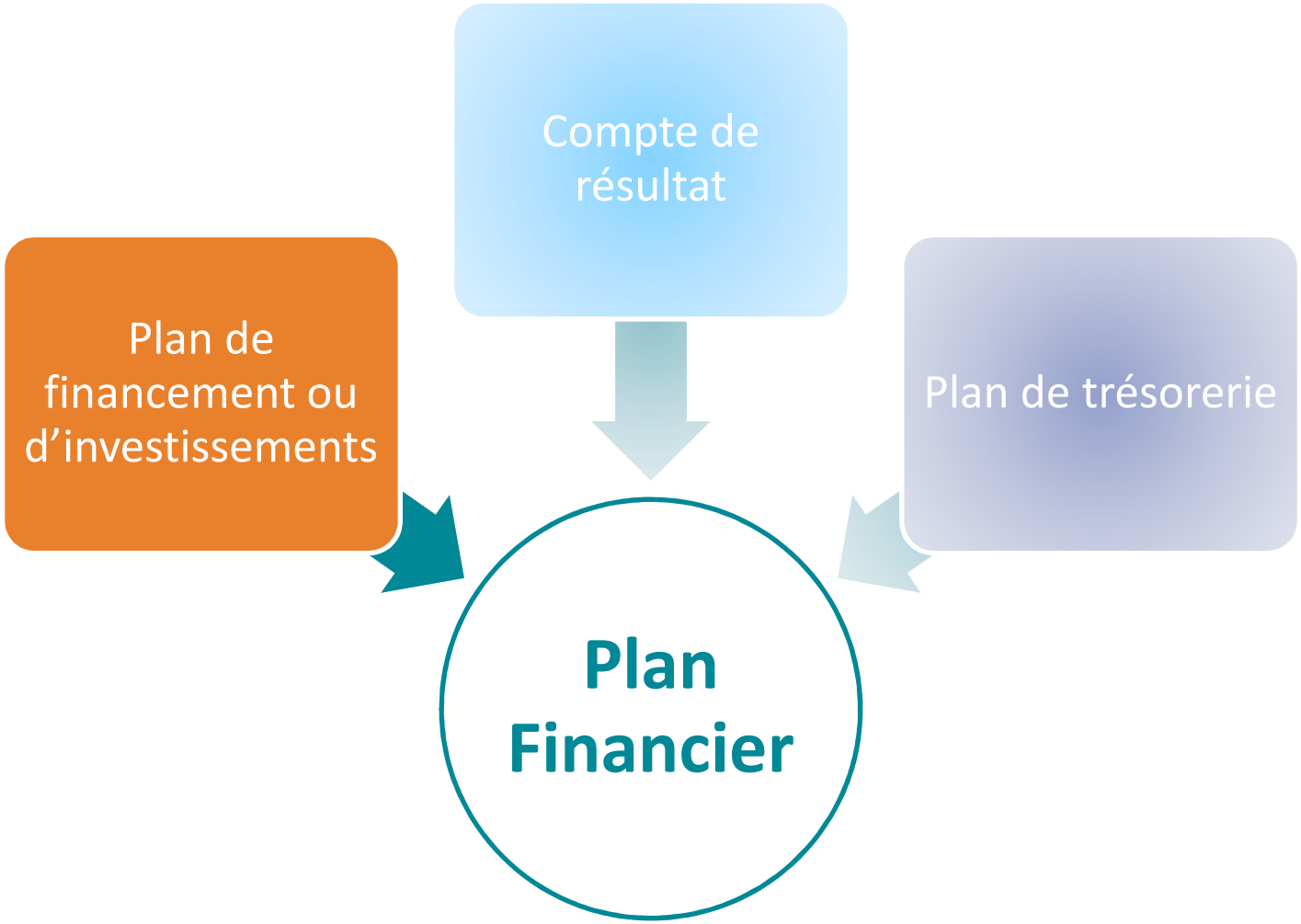

Plan de financement

- Il comprend

  ✓ Les **investissements** à réaliser pour pouvoir lancer l'activité

  ✓ Les **moyens/sources de financement**

→ Il permet donc de répondre à 2 questions :

De quoi ai-je besoin pour démarrer mon activité ?
Comment financer ces éléments ?

Plan de financement

Investissements

Financements

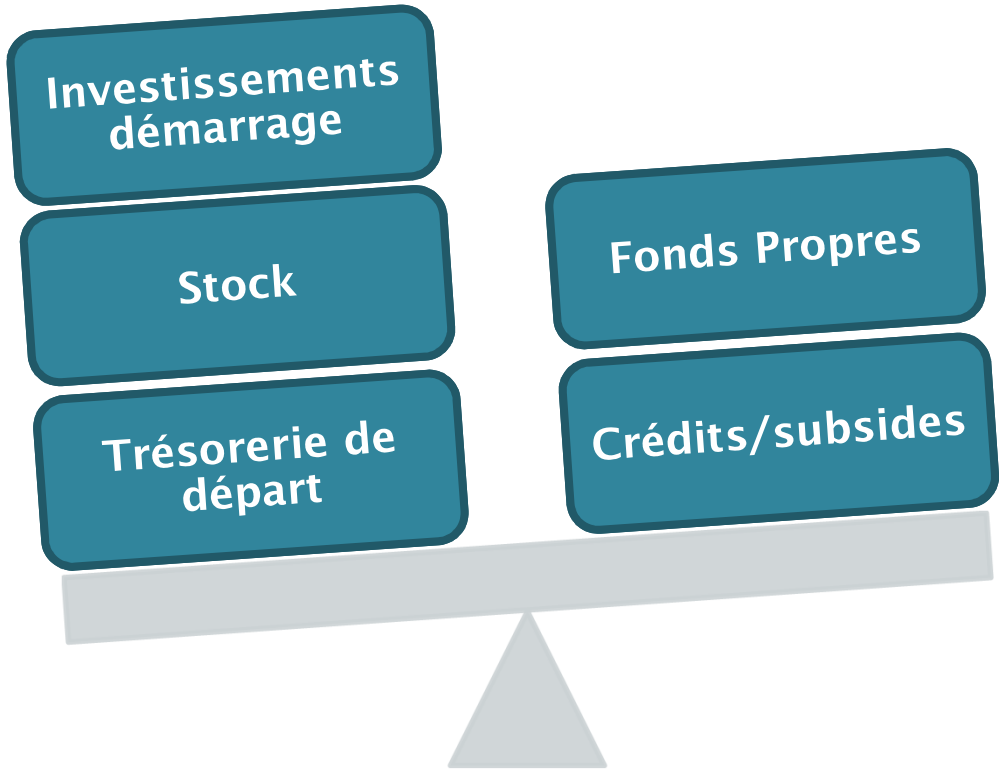

Plan de financement

De quoi ai-je besoin pour démarrer mon activité ?

Matériel

- Machines
- Mobilier
- Matériel roulant

Frais de constitution

- Frais de guichet d'entreprise
- Frais de notaire
- Enregistrement du bail

Trésorerie

- Fonds de caisse
- De quoi payer mes charges fixes et mon salaire durant 2-3 mois

Autres

- Stocks
- Site internet
- Création identité visuelle
- Garantie locative

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Plan de financement

Tous ces montants sont TVAC

Pour vous, qui paye cette TVA ?

La TVA

TVA = Taxe sur la Valeur Ajoutée

- **Principe de base :** Elle s'applique à tous les indépendants et entreprises qui réalisent des :
  - ✓ Livraisons de biens
  - ✓ Prestations de services sauf certains services à caractère social (par ex. les crèches)
  - ✓ Importations
  - ✓ Acquisitions intracommunautaires de biens

Avec ou sans esprit de lucre

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

La TVA

- **<u>Principe de base :</u>**
  - ✓ Elle est **due** sur les ventes
  - ✓ Elle est **déductible** sur les achats

- C'est pour cette raison qu'on ne comptabilise pas la TVA dans le **compte de résultats** (analyse de rentabilité) MAIS qu'on la comptabilise dans le **plan de trésorerie** (mouvements d'argents concrets)

La TVA

Plus d'infos sur www.belgium.be/fr/impots/tva

Notamment pour les règles en matière de déduction et les régimes particuliers.

À VOUS DE JOUER !

Objectifs:

Définir vos investissements nécessaires

Qu’est-ce qu’un Plan Financier ?

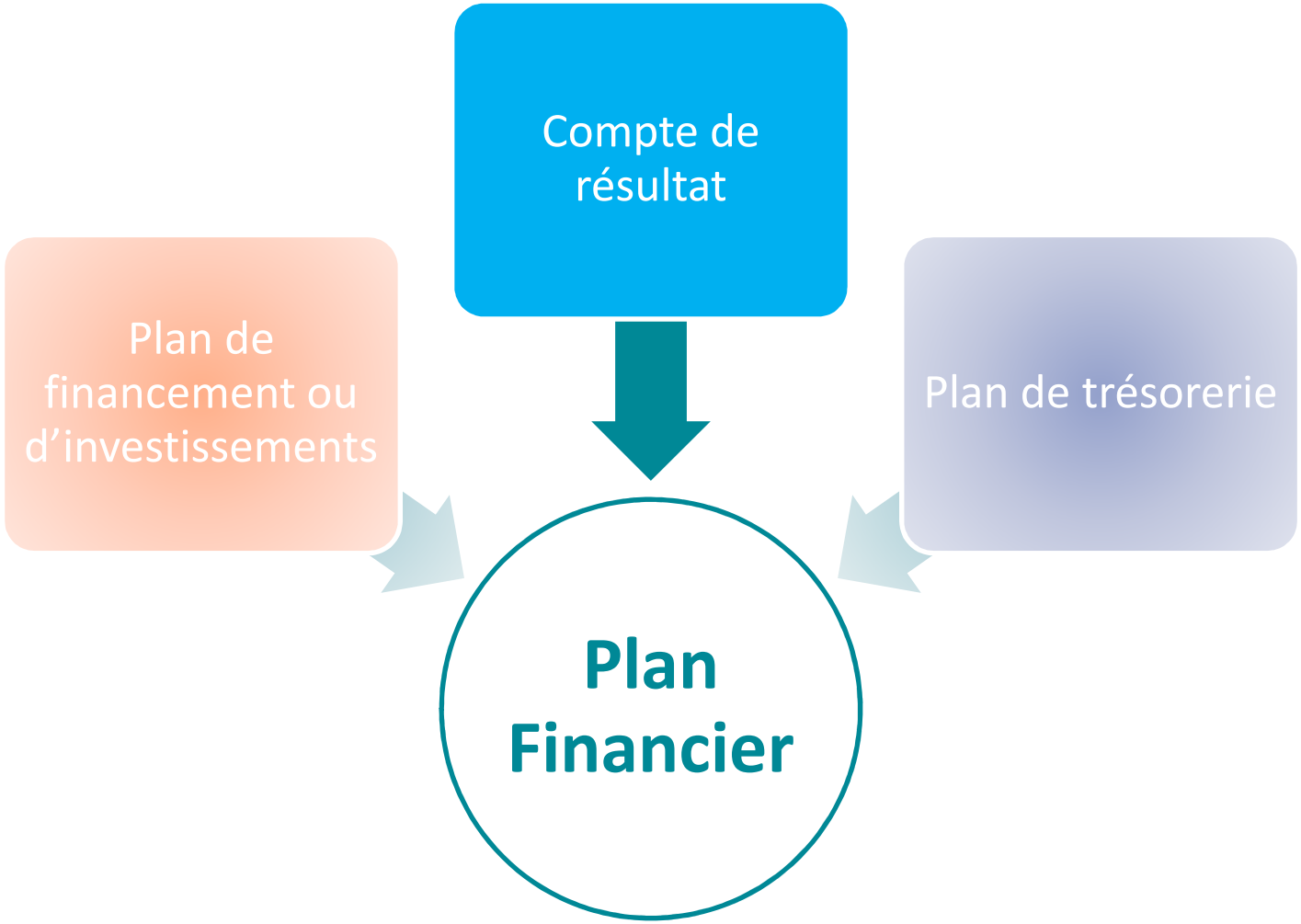

Compte de résultat

Le compte de résultat est un état descriptif des VENTES et des CHARGES d'une entreprise au cours d'un exercice comptable (généralement l'année civile)

Compte de résultats

	Prévisionnel	Réalisé
Objectif	Valider la rentabilité d'un projet, d'une activité ou d'une entreprise sur base d'hypothèses	Descriptif des produits et charges sur un exercice comptable – permet de voir si l'activité est rentable

Déterminer le BÉNÉFICE ou la PERTE de l'activité – futur ou réalisé

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Compte de résultats

Ventes/CA (chiffre d'affaires)

– charges variables

– charges fixes

– charges financières d'intérêts

= Revenus imposables

= Bénéfice courant avant impôts

– Impôts

= Revenus

Le chiffre d’affaires

Le chiffre d’affaires

Chiffre d’affaires (CA) = ventes de l’entreprise

Le chiffre d'affaires

Comment faire des hypothèses de CA ?

- ✓ Définir son « **unité de calcul** »

  Cette « unité » est propre à chaque projet et à chaque secteur

- ✓ Faire des prévisions **réalistes**

Le chiffre d’affaires

Comment faire de bonnes prévisions de chiffre d’affaires ?

Le chiffre d'affaires

Faire des prévisions

Faire des prévisions basées sur des observations de terrain :

- ✓ Etude du **secteur** et de la **concurrence** :
  - Quel est le prix du marché ?
  - Quel est le CA des entreprises semblables ?
- ✓ **Saisonnalité** : mois creux, congés (les vôtres!), …
- ✓ Prendre en compte un **démarrage progressif** au début
- ✓ **Capacité maximale**
- ✓ **Localisation** : intensité et horaire du passage
- ✓ **Expérience du passé** (s'il s'agit d'une reprise, d'un développement d'activité, …)

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Où puis-je trouver les informations dont j'ai besoin ?

- Pour tout ce qui concerne **le chiffre d'affaires** et la marge:
  - ✓ Votre étude de marché
    - Observation de la concurrence
    - Etude de la clientèle
    - Etc.
  - ✓ La centrale des bilans de la BNB
  - ✓ Les comptables

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

À VOUS DE JOUER !

Objectifs:

Définir son unité de calcul

Estimer un premier chiffre d'affaires

Les charges

Les charges

CF: charges fixes

= charges à supporter avec ou sans activité de l'entreprise

Ex : le loyer, les assurances,…

CV : charges variables

= charges découlant directement du niveau d'activité

Ex : la farine dans une boulangerie

Les amortissements

Compte de résultat - Résumé

- Il comprend donc :

  ✓ Les **charges** (fixes et variables) = **les sorties**

  ✓ Le **chiffre d'affaires** = **les rentrées**

→ Il permet donc de :

Déterminer le BÉNÉFICE ou la PERTE de l'activité

Tous ces montants sont **hors TVA**

Mise en pratique …

<u>À vous de jouer !!</u>

Les cotisations

Les cotisations

En tant qu'indépendant	En tant que salarié
Vous êtes **vous-mêmes responsable du paiement** de vos cotisations sociales et, donc, de la constitution de vos droits à la sécurité sociale	Votre statut social est réglé pour vous. Chaque mois, **votre employeur retient sur votre salaire vos cotisations** personnelles de sécurité sociale et les verse à l'Office national de Sécurité sociale (ONSS).
➔ 21 % de vos revenus professionnels nets imposables	➔ 13,07 % de votre salaire brut ➔ + environ 35 % de cotisations patronales
MAX = 16.500€	**Pas de plafond**

Source : Xérius.be

Lois sociales

INASTI = Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants

- Les cotisations payées à l'INASTI constituent votre paiement d'assurance à la sécurité sociale.

- En échange, **vous obtenez certains droits**, dont :

  ✓ **prestations familiales :**

  - allocations familiales,
  - allocations de naissance,
  - primes d'adoption
  - soins de santé – Gros et petits risques
  - Indemnités incapacité de travail

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Lois sociales

- ✓ **Assurance maladie-invalidité**
  - * les soins de santé
  - * Les prestations en cas d'incapacité de travail

- ✓ **Assurance maternité**
  - * Incapacité de travail durant une période de 12 semaines
  - * Droit à une allocation de maternité (**475,41 € par semaine**)
  - * 105 titres-services **gratuits** (valable 8 mois)

- ✓ **Assurance faillite**
  - * Conservation des droits à l'assurance soins de santé et aux allocations familiales durant 4 trimestres
  - * Indemnité temporaire

- ✓ **Pension**
  - * La pension de retraite en fin de carrière
  - * La pension de survie (en faveur du conjoint survivant)
  - * La pension de conjoint divorcé

Plus d'infos sur :
http://www.inasti.be/

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Lois sociales

Qui doit s'affilier ?

- Tout indépendant
- Les aidants (exception : moins de 90 jours par an et irrégularité)
- Les conjoints aidants
- Les sociétés
- Les mandataires et associés (exception : pensionné mandataire à titre gratuit par ex)

Lois sociales

Quand peut-on en être dispensé ?

- Tout indépendant à titre principal
- Dans un état de besoin
- Qui adresse une demande à sa caisse d'assurances sociales

→ Transmission du dossier à la Commission des dispenses

→ La dispense peut être totale ou partielle

Continuez à effectuer le payement tant que la dispense ne vous est pas octroyée !

IPP – Lois sociales

- Il faut être affilié dès le 1er jour d'activité
- Les cotisations sont à payer **trimestriellement** : mars, juin, septembre, décembre.
- **Tout trimestre entamé est dû.**
- Le paiement doit être effectué au plus tard le **15 du mois pour le trimestre** >> intérêt de retard de 3% et majoration de 7% si paiement au 1/1/N+1

  ✓ *Par exemple, le paiement à l'INASTI pour les mois de janvier, février et mars 2017 (1er trimestre) doit être effectué au plus tard le 15 mars 2017.*

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Lois sociales : INASTI

Personne physique

Les cotisations sociales sont **calculées sur le revenu de l'année en cours** (avec des cotisations provisoires tant que les revenus de 2017 ne sont pas connus).

L'INASTI fera ensuite un décompte sur base des revenus déclarés au fisc et pourra soit rembourser, soit demander un supplément.

Durée de la procédure : +/- 2 ans.

Lois sociales : INASTI

Personne physique

- Le terme « **revenus** » s'entend « **revenus imposables** » ou « **bénéfice courant avant impôts** » c.à.d. :

Ventes/CA (chiffre d'affaires)

– charges variables

– charges fixes

– charges financières d'intérêts

= Revenus imposables

= Bénéfice courant avant impôts

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Lois sociales : INASTI

Personne physique

- **Durant les trois premières années : possibilité de payer des cotisations forfaitaires** (frais de gestion inclus de 3,05 %) :
  - ✓ 702,21 € / trimestre en année 1
  - ✓ 719,34 € / trimestre en année 2
  - ✓ 719,34 € / trimestre en année 3

- **Mais dès que les revenus de l'année 1 sont connus : payement de cotisations définitives :**

Tranche de revenu annuel €	Cotisations définitives
≤ 13.296,25	Forfait de 702,21 €
13.296,25 – 57.415,67	21%
57.415,67 – 84.612,53	14,16%
> 84.612,53	0%

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Quelques présupposés…

… à analyser

- *« Si je me mets en société, je ne paierai pas de cotisations sociales »*

Lois sociales : INASTI

Société

- Les sociétés doivent également payer une **cotisation annuelle** à l'INASTI, même si ce ne sont pas des PP travailleurs indépendants

Cotisations 2017	Total du bilan de l'exercice comptable 2015
347,50 € / an	Bilan ≤ 667.529,12 € OU nouvelle société
868,00 € / an	Bilan ≥ 667.529,12 €

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Quelques présupposés…

… à analyser

- *« Les indépendants paient 50% d'impôts. »*

Les impôts

- Les **indépendants** sont soumis à **l'impôt des personnes physiques (IPP)** – Barème progressif

- Les **sociétés** sont soumises à **l'impôt des sociétés (ISOC)** – Barème unique ou Tarif réduit progressif

Versements anticipés

Système de **bonification** (diminution d'impôts de 0,75 à 1,5%) si vous faites des **versements anticipés**

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Où puis-je trouver les informations dont j'ai besoin ?

- Pour tout ce qui concerne le coût des formalités, les lois sociales et la fiscalité :
  - ✓ Internet : SPF Finance, www.infosentreprises.be, www.1819.be
  - ✓ Guichets d'entreprises (UCM, Partena etc.)
  - ✓ Comptables

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Qu’est-ce qu’un Plan Financier ?

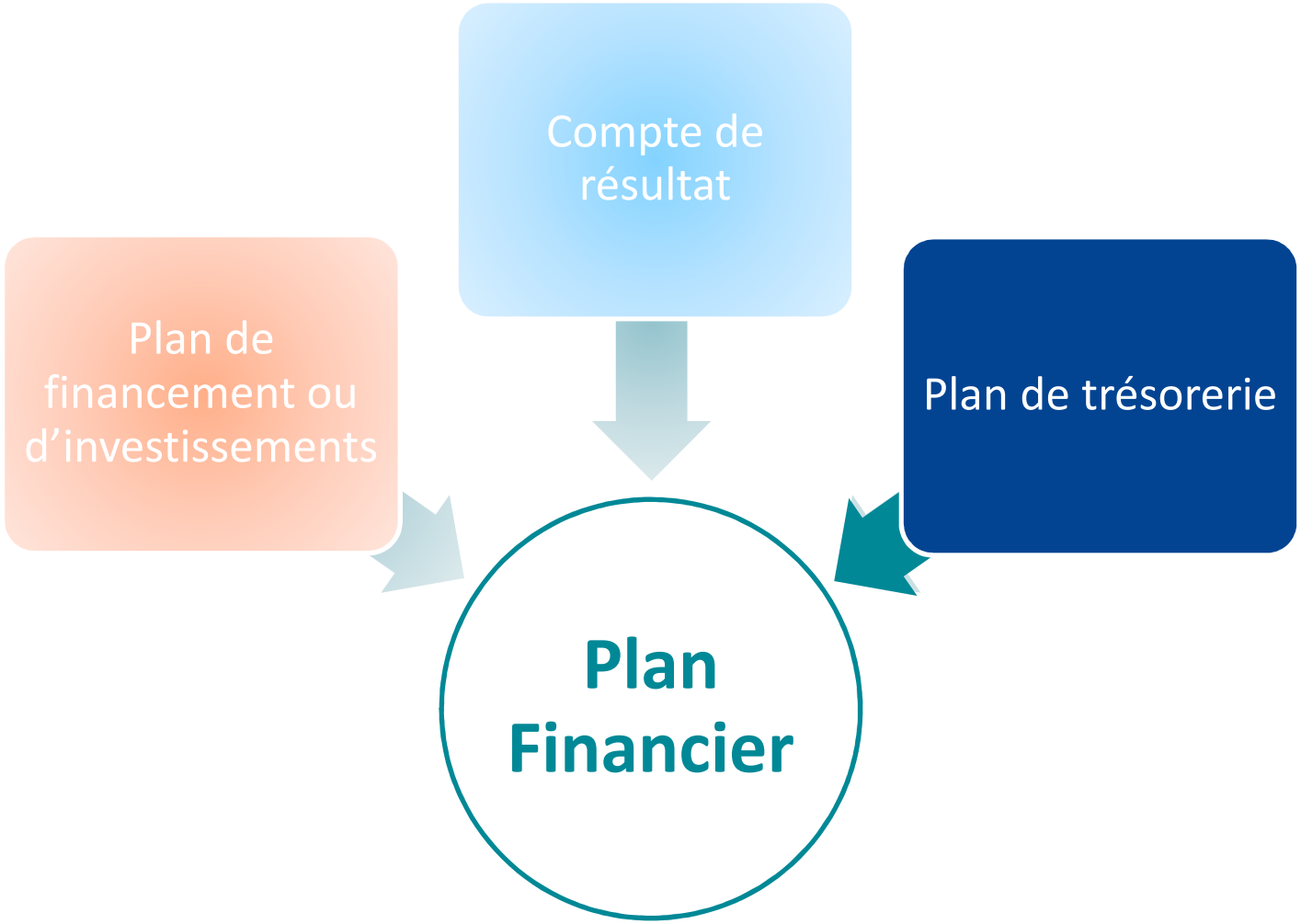

Le plan de trésorerie

- Estimation des **liquidités disponibles** pour faire face aux dépenses au jour le jour

- Répondre aux questions :

  - ✓ *Vais-je disposer d'assez de cash pour pouvoir payer mes dépenses ?*

  - ✓ *Ou bien dois-je ou devrai-je emprunter ?*

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE

Le plan de trésorerie

- ✓ Tableau présentant tous les **décaissements (sorties)** et tous les **encaissements (entrées)** prévus au cours de la première année, en les ventilant mois par mois dans 12 colonnes

Le plan de trésorerie

- ✓ Chaque entrée ou sortie de fonds est portée dans la colonne du mois où elle doit normalement se produire.

- ✓ On détermine ensuite le **solde de trésorerie du mois**, puis un **solde de trésorerie cumulé** d'un mois sur l'autre

Le plan de trésorerie

- ✓ Si ce solde est **NEGATIF**, il faudra envisager des solutions avant le démarrage de l'activité (ex. crédits de trésorerie, apport de fonds propres)

Encaissements (Entrées)

- ✓ Liées directement à l'activité : **ventes/CA**

  Indiquer mensuellement les recettes réellement encaissées (factures payées, argent reçu en magasin) en tenant compte des éventuels délais de paiement accordés aux clients

Tous ces montants sont **TVAC**

Encaissements (Entrées)

- Hors activité: **subventions, crédits bancaires, apport en capital, apports en comptes courants d'associés,** **etc.**

  Reprendre les chiffres indiqués dans le plan de financement initial

Tous ces montants sont **TVAC**

Décaissements (Sorties)

- ✓ Liées directement à l'exploitation : **charges variables CV, charges fixes CF**

  Indiquer mensuellement les CV et les CF réellement décaissées en tenant compte des éventuels délais de paiement accordés par les fournisseurs

Tous ces montants sont **TVAC**

Décaissements (Sorties)

- ✓ Hors exploitation: **frais de constitution, brevets, licences, achats de matériel, stock de départ, frais de lancement, etc.**

  Reprendre les chiffres indiqués dans le plan de financement initial

Tous ces montants sont **TVAC**

Un petit récap ?

Plan de financement

Comment financer le démarrage de l'activité

Structure de l'entreprise
DURABLE au sein de l'entreprise

Investissement

- Frais d'aménagement du local
- Garantie locative
- Achat ordinateur
- Frais de constitution
- Achat de véhicule
- Dépôt de marque
- Franchise
- .....

Financement

- Apport personnel
- Apports familiaux
- Apports d'associés
- Prêt personnel
- Subvention
- Crédit bancaire
- .....

Compte de résultat

Ce qui résulte de l'activité

Exploitation, fonctionnement au quotidien
NON DURABLE au sein de l'entreprise

Charges

Chiffre d'affaires

- Ventes (produits ou services)
- Produits financiers
- …

CREDAL
L'ARGENT SOLIDAIRE